

# En France, la pollution de l'air coûte 770 euros par an et par habitant

21/10/2020 - Mise à jour 22/10/2020

**Selon une vaste étude des coûts engendrés par la pollution de l'air, ceux-ci s'élèveraient en France à 770 euros en moyenne par an et par habitant. Les citoyens sont les premiers concernés par ces dépenses.**

La **pollution de l'air** vaut cher. Les dépenses liées à ce phénomène s'élèveraient en moyenne à 770 euros par an et par Français, [selon une étude](#) menée par l'Alliance européenne de santé publique (EPHA) et dévoilée ce 21 octobre par l'association française RESPIRE.

67 villes françaises et 432 villes européennes [ont été passées à la loupe](#), prenant en compte la valeur monétaire des morts prématurées, des traitements médicaux liés à des affections communes, des journées de travail perdues, ou encore des coûts sanitaires engendrés par les trois polluants principaux : les **particules**, le **dioxyde d'azote** et l'**ozone**.

Dans l'Hexagone, la capitale se hisse en première position des dépenses les plus importantes : 1602 euros par an et par Parisien, pour un coût total de plus de 3,5 milliards d'euros. Derrière elle sur le podium, Lyon (1134 euros par an et par habitant), puis Nice (1128 euros par an et par habitant). Melun, Douai, Fréjus, Toulon ou encore Rouen suivent respectivement la marche en dessous de la barre des 1000 euros. À échelle européenne, certaines villes très polluées avoisinent aisément les 2000, voir 3000 euros par habitant, comme à Sofia en Bulgarie ou encore à Bucarest en Roumanie. Pour Olivier Blond, directeur de l'association RESPIRE, cette étude permet de constater que "la pollution [n'est pas réservée aux grandes métropoles](#)" : "Elle a un effet délétère et un coût économique même à Douai, Toulon, Rouen ou Saint-Quentin".

**La faute aux transports ?** Si les proportions diffèrent beaucoup selon les agglomérations, les particules sont en moyenne les premiers polluants responsables des coûts (82,5 %). Le dioxyde d'azote, notamment émis majoritairement par le **trafic routier se place en second (15 %)**, suivi de l'**ozone (2,5 %)**. Selon l'EPHA, les transports comptent pour source principale de la pollution de l'air. L'étude illustre ainsi que même de faibles changements d'habitudes ou de politiques publiques en termes de mobilité dans les villes pourraient avoir des effets considérables sur les coûts engendrés cette pollution. Par exemple, l'augmentation de 1 % des déplacements domicile-travail "accroît le coût des émissions de PM10 (particules) de 0,29 % et ceux de NO2 (dioxyde d'azote) 0,54 %", précisent les auteurs par communiqué.

## Jusqu'à 400 000 décès en Europe chaque année

Tirée par les grandes villes, la pollution de l'air est tenue pour responsable de 48 à 76 000 décès en France chaque année, [et près de 400 000 en Europe](#). En outre, deux tiers des métropoles concernées [dépassent les seuils](#) limites recommandés par l'**OMS** en la matière.

Pour Sascha Marschang, secrétaire général de l'EPHA, l'étude publiée aujourd'hui "révèle combien un air toxique est nuisible à la santé mais aussi combien d'importantes inégalités existent entre les différents pays d'Europe". "La situation peut être améliorée par des politiques publiques en matière de transports et les villes peuvent réduire les coûts en encourageant les **mobilités non-polluantes**", rappelle-t-il. En conclusion, "les gouvernements et l'Union européenne devraient garder à l'esprit ces coûts afin de soutenir les développements post-Covid-19" en ce sens.